



**COMITE DE LA SOMME
DE TENNIS DE TABLE**

Procès-verbal

de la réunion du 28 septembre 2020

Procès-verbal de la réunion spéciale des membres du Comité De La Somme de Tennis de Table tenue le 28 septembre 2020, de 19h10 à 20h10, en visio conférence. (via l'application Zoom).

Présents : HUCLEUX Aline, PIGOT Didier, REVAUX Romain, PILLON Sonia, DELHOMEL Ludivine, LEIGNIER Aurélien, DUPONT Sébastien, SECQ Guillaume, WIDEHEM Pierre, DAMAY Francis, HENON Sophie, TATE Isabelle,

Excusés : DUBOIS Jean-Claude, GACQUER Jérôme, RECOUPE Régis, TATE Yves,

La réunion commence à 20 h30

1. Le Championnat départemental par équipes et le Critérium Fédéral :les décisions du CD Somme

Cette réunion exceptionnelle s'impose du fait des messages contradictoires reçus le 25/10/2020 (14h21 puis 22h34) de la FFTT, relatifs au 2em tour de championnat par équipes (3 et 4 octobre) et au 1er tour de critérium fédéral (10 et 11 octobre).

Le dernier communiqué de la FFTT du 28/09 à 18h59 autorise les prochaines compétitions, jusqu'à nouvel ordre:

LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE AUTORISEE PAR LE MINISTERE DES SPORTS

En réaction à l'annonce de la fermeture des salles de sport par le Ministre de la Santé pour lutter contre le risque épidémique de Covid-19, la FFTT s'est conformée à ces nouvelles mesures sanitaires.

Dans la continuité de ces annonces, la ministre déléguée chargée des sports, en concertation avec le mouvement sportif, les collectivités territoriales, les syndicats professionnels et les acteurs économiques, a présenté par la suite la déclinaison de ces mesures dans le champ sportif.

Il en ressort que **toutes les pratiques sportives**, sans distinction, y compris en compétition, **demeurent autorisées**, dans le respect des règles et protocoles

Comité de la Somme de Tennis de Table

Email : secretariat.cdt80@gmail.com

Maison des sports 232 rue de Cottenchy 80000 AMIENS

sanitaires aujourd'hui en vigueur.

Ainsi, **la FFTT**, soucieuse de s'aligner sur les directives de son ministère de tutelle, sans plus de restriction, **autorise la poursuite du championnat de France par équipes.**

Du **niveau national à l'échelon départemental, les rencontres pourront se dérouler** partout où la pratique du tennis de table suivra strictement les règles sanitaires énoncées dans le protocole 5 de la FFTT et respectera les arrêtés préfectoraux ou municipaux.

En cas d'impossibilité de disputer la rencontre, les commissions sportives respectives seront attentives à toutes demandes de report.

En ce qui concerne le **Critérium fédéral, l'organisation du tour 1 est confirmée.** Seul le tour de Nationale 1 fera l'objet d'une réflexion plus attentive, celui-ci accueillant des pongistes de tout le territoire, augmentant de fait le risque de propagation du virus. La décision fédérale sera communiquée dans les très prochains jours.

La FFTT ne maîtrise pas l'évolution de l'épidémie, ni les décisions de l'Etat qui peuvent être prises, ni les arrêtés préfectoraux et les décisions municipales. Elle ne peut que s'adapter, parfois dans un laps de temps très court.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire dans le département de la Somme (actuellement, pas de fermeture des salles polyvalentes , ni des gymnases municipaux..) et des décisions éventuelles des autorités préfectorales (sachant que la Somme est depuis Dimanche 27/09 en zone de circulation active) et municipales jusqu'à la date de la prochaine journée de championnat,

La position de la Ligue des Hauts de France est que toutes les compétitions à venir sont maintenues sauf cas particulier, en championnat par équipes (exemple des clubs de la métropole lilloise) avec possibilité d'accord des deux clubs pour reporter une rencontre (prévenir les CD concernés) ou jouer à l'extérieur pour l'équipe empêchée, mais aussi , la Ligue tolère de jouer à 3 licenciés seulement en divisions régionales pour les rencontres reportées de la J 2.

Le CD Somme a donc décidé :

* en prenant en compte, le fait que la Ligue maintient le journée 2 du championnat régional et les 5 CD la composant , font de même pour leur championnat départemental (les commissions sportives seront bienveillantes).

[pour la J 3 : suggestion de reporter des rencontres en cas de décision préfectorale d'interdiction ou de jouer à l'extérieur].

*en se basant sur les chiffres officiels des inscriptions pour le 1 er tour du Critérium Fédéral devant se dérouler à ALBERT sur 2 salles avec 1 JA et un JA adjoint (Samedi 10/10, approximativement, 50 Jeunes et le Dimanche 11/10 : 30 adultes en départemental). Le Nord n'organise pas le 1 er tour du CF.

Comité de la Somme de Tennis de Table

Email : secretariat.cdt80@gmail.com

Maison des sports 232 rue de Cottenchy 80000 AMIENS

P.S : les inscriptions pour le CF sont prolongés jusqu' à Mercredi 30/09 ,17h30 .

-de maintenir, à sa date initiale, le 2eme tour de championnat par équipes de D1, D2 D3 et D 4, ainsi que le 1er tour de critérium fédéral départemental, avec les précisions suivantes :

- application stricte des conditions sanitaires établi par la FFTT : protocole 5 de reprise du Tennis de Table en date du 09/09/2020
- respect des décisions préfectorales et des collectivités territoriales à venir (restrictions, interdictions, fermetures de salles,..) .Le dernier arrêté préfectoral exige, en outre , de respecter la distanciation sociale (1 siège sur deux) et porter le masque en dehors des aires de jeu mais aussi à proximité de la salle (environ 50 m).

Rappel de la réglementation en matière de brulage, concernant spécifiquement la 2 ème journée du championnat par équipes

➤les règles du brûlage (article I.112 des règlements sportifs - Règles de qualification des joueurs) devront être respectées par les clubs, notamment en cas de report de la 2ème journée du championnat par la ligue à une date ultérieure : « Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à trois ou quatre joueurs, lors de la 2 ème journée de la phase, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1ère journée de la phase dans une équipe de numéro inférieur. »

2. Informations des clubs de la Somme

* mail du Président du CD Somme aux clubs du département, le Samedi 26/09 sur la démarche du CD Somme:

* information des décisions du CD Somme aux clubs, le Mardi 29/09.

La réunion est terminée à 21 h 00..

Romain REVAUX,



Président du CD Somme

Didier PIGOT,



Secrétaire Général

Comité de la Somme de Tennis de Table

Email : secretariat.cdt80@gmail.com

Maison des sports 232 rue de Cottenchy 80000 AMIENS